

COMMUNE DE GÉNISSIEUX (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2026-088 du 02 septembre 2026

Réglementant temporairement le stationnement Place Joseph Méaris à l'occasion de la manifestation « Goodbye Summer 4 » organisée par le Petit Troquet Timbré

Le Maire de la Commune de GENISSIEUX (Drôme)

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2 et L.2213-1 ;
- Vu le Code de la route ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes;
- Considérant que l'évènement « Goodbye Summer 4 », organisé par le Petit Troquet Timbré, aura lieu **le samedi 12 septembre 2026 à partir de 16h00** sur la place Joseph Méaris (parking devant l'ensemble polyvalent);
- Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des usagers de la voie publique ;
- Considérant qu'il y a lieu, pour assurer le bon déroulement de cette manifestation et la sécurité des usagers, de réglementer temporairement le stationnement sur le lieu de celle-ci ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er} :

Le stationnement des véhicules sera interdit du **vendredi 11 septembre 2026 à partir de 23h00 au dimanche 13 septembre 2026 jusqu'à 01h00 inclus** sur la place ci-après désignée :

- Place Joseph Méaris (parking devant l'ensemble polyvalent)

ARTICLE 2 :

Les services techniques feront procéder à la mise en place de la signalisation routière le jeudi 10 septembre 2026 à partir de 10h00.

ARTICLE 3 :

Les véhicules en infraction aux présentes dispositions pourront faire l'objet d'une immobilisation et d'une mise en fourrière, conformément aux dispositions du Code de la route, aux frais et risques de leur propriétaire.

ARTICLE 4 :

La direction générale des services de la Commune de Génissieux et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie territorialement compétente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Génissieux, le 02 septembre 2026

Joseph CELLIER,
Maire.

